Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260305-DC2026030405-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 février s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260304/05 :
Subvention « arbre de Noël » et « sorties pédagogiques »
Rapporteur : Madeleine TOSTEN

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC, Loïc HAREL a donné pouvoir à Philippe GOURAUD
Absents excusés : Anne LE CORVEC, Yves LOIN, Alix DE LEPINAU, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 15 - Pouvoirs : 2 - Votants : 17
Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

---

Les effectifs retenus pour le calcul de la subvention « Arbre de Noël » sont le nombre d'élèves au 1er septembre 2026.

Pour les écoles privée St Joseph et St Gilles la subvention étant versée en octobre 2026 au prorata du nombre d'élèves de Pluneret excepté les TPS.

Les effectifs retenus pour le calcul de la subvention « Sorties Pédagogiques » sont le nombre d'élèves au 1er septembre 2025.

Pour les écoles privées St Joseph et St Gilles la subvention étant versée en avril 2026 au prorata du nombre d'élèves de Pluneret excepté les TPS.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE, pour l'année 2026 les subventions pour :**
  - **L'arbre de noël** **12.50 € / élève**
  - **Les sorties pédagogiques des écoles** **23.50 € / élève**
  - **Les sorties pédagogiques du collège de Kerfontaine** **20.50 € / élève**

PLUNERET, le 5 mars 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN